

Étude de l'identité linguistique dans un territoire montagnard et dans un territoire urbain : le cas de la vallée de Zat et de la ville d'Aït Ourir au Maroc

Lahcen Kaddouri
Université Moulay Slimane, Maroc

Résumé : Cette recherche a pour objet l'étude de l'identité linguistique dans un territoire montagnard (la vallée de Zat) et dans un territoire urbain (la ville d'Aït Ourir) au Maroc. Les langues de notre étude – l'amazighe, l'arabe marocain, l'arabe standard et le français – n'ont pas le même poids dans les deux territoires, ce qui a un impact direct sur les identifications linguistiques dans ces deux univers. La mise en rapport de la biographie linguistique des informateurs et de leurs identifications linguistiques permet de déduire que leur identité linguistique est le fruit de leur socialisation. Dans le territoire urbain, l'identité plurilingue est dominante puisque les informateurs sont socialisés dans un univers où les langues à l'étude sont très pratiquées. Par contre, dans le territoire montagnard, l'identité monolingue attachée à l'amazighe est prépondérante étant donné que cette langue est le principal moyen de socialisation.

Mots-clés : plurilinguisme ; identité linguistique ; biographie linguistique ; socialisation ; territoire montagnard ; territoire urbain

Abstract: The aim of this research is to study linguistic identity in a mountainous territory (the Zat valley) and in an urban territory (the town of Aït Ourir) in Morocco. The languages of our study, namely Amazigh, Moroccan Arabic, Standard Arabic and French, do not have the same weight in both territories. This has a direct impact on linguistic identifications in these two universes. The related connection between the linguistic biography of our informants and their linguistic identifications makes it possible to deduce that their linguistic identity is the result of their socialization. In the urban territory, the plurilingual identity is dominant because our respondents are socialized in a universe where the languages of our study are widely spoken. On the other hand, in the mountainous territory, the monolingual identity attached to the Amazigh is predominant, because this language is the main means of socialization.

Keywords: plurilingualism; linguistic identity; linguistic biography; socialization; mountainous territory; urban territory

ملخص: يهدف هذا البحث إلى دراسة الهوية اللسانية في مجال جبلي (هضبة زاط) ومجال حضري (مدينة آيت ورير) بالمغرب. وبالرغم من أن اللغات المعتمدة في دراستنا هي: الأمازيغية والعربية المغربية والعربية المعيار ثم الفرنسية، غير أنها لا تشكل الحضور نفسه داخل المجالين المدروسين؛ مما يكون له تأثير مباشر على التحديد اللغوي في المجالين معاً. وبالربط بين السيرة اللسانية للمستجوبين وطريقة تحديد هويتهم، نستخلص أن الهوية اللسانية هي ثمرة إدماجهم المجتمعي. في المجال الحضري، تبقى الهوية اللسانية المتعددة هي الأكثر هيمنة مادام أن المستجوبين يجتمعون في مجال تكون فيه لغات الدراسة أكثر استعمالاً. في المقابل، وفي المجال الجبلي تبقى الهوية اللسانية أحادية ترتبط بالأمازيغية المنتشرة باعتبارها الوسيلة الأساسية لإدماجهم المجتمعي.

كلمات - مفاتيح: تعدد اللغات؛ هوية لسانية؛ سيرة لسانية؛ إدماج مجتمعي؛ مجال جبلي؛ مجال حضري.

Cette étude porte sur l'identité linguistique dans la vallée de Zat (territoire montagnard) et dans la ville d'Aït Ourir (territoire urbain) au Maroc. Il s'agit, plus précisément, de vérifier les identifications linguistiques des informateurs en rapport avec les langues de notre étude (l'amazighe, l'arabe marocain, l'arabe standard et le français), lesquelles n'ont pas le même poids dans les deux territoires. Aït Ourir est une petite ville de 40 000 habitants qui se trouve au sud-ouest de Marrakech. Quant à la vallée de Zat, elle se situe au haut Atlas au sud d'Aït Ourir.

Pour aborder ce sujet, nous mettrons au clair la problématique. Ensuite, nous développerons le cadre théorique et présenterons la méthodologie que nous avons adoptée. Nous terminerons par la présentation et l'analyse des résultats de notre recherche.

1. Problématique

L'identité est un produit de la socialisation. Elle est le fruit de l'interaction de l'individu avec les autres membres de la société. Cette construction sociale de l'identité s'effectue essentiellement par la langue. Cette dernière intervient dans la construction de l'identité par la capacité de la catégorisation de la réalité, en s'appuyant sur les similarités à l'intérieur d'un groupe et ses différences avec les autres groupes. En outre, la langue est aussi un symbole identitaire puisque l'on s'en sert pour catégoriser les individus en fonction de la langue qu'ils parlent.

De ce qui précède, nous avançons que la première identité de chaque individu se forge en sa langue maternelle puisqu'elle est la première langue acquise. En effet, les premières interactions de l'enfant avec son entourage immédiat s'effectuent en sa langue maternelle et, par conséquent, c'est en elle qu'il construit son noyau culturel et sa première identité. Or, l'identité est le résultat d'un processus toujours inachevé. Elle est variable, multiple et objet à d'incessants remaniements. Ceci signifie que l'identité n'est pas figée et qu'elle se développe tout au long de la vie.

Au niveau linguistique, l'apprentissage et l'acquisition d'autres langues par l'individu affaibliraient sa première identité linguistique forgée en sa langue maternelle et que d'autres éléments linguistiques peuvent enrichir, voire se substituer à cette première identité. Soulignons que la relation entre la pratique d'une langue et l'identification en cette même langue n'est pas toujours univoque. Parfois, certaines personnes déclarent appartenir à une communauté linguistique même si elles ne parlent pas la langue de ladite communauté.

2. Cadre théorique

Il nous paraît pertinent de définir quelques termes fondamentaux dans cette étude : l'identité, l'identité sociale et l'identité linguistique. En consultant les significations du mot « identité » dans plusieurs dictionnaires et ouvrages, nous constatons que ce concept renvoie à deux termes constituant un contraste : la *mêmeté* / l'*altérité*, l'*identique* / le *distinct*, la *similitude* / la *différence* et la *distinction* / le *rapprochement*. Par exemple, l'identité d'un groupe se base sur ce qui est commun à ses membres, mais en même temps sur ce qui permet de le distinguer des autres groupes (langue, religion, costume, cuisine, etc.). De même, l'établissement d'une pièce d'identité d'un individu consiste en la détermination des traits permettant de le distinguer des autres membres de la société et qui sont identiques dans le temps. Ceci signifie que l'identité exige toujours cet exercice de comparaison et de catégorisation.

Généralement, les études identitaires visent le niveau individuel (identité personnelle, identité individuelle, identité subjective) ou le niveau collectif

(identité sociale, identité collective, identité d'une société, identité d'un groupe). À ce propos, nous soulignons que des chevauchements existent toujours entre les deux niveaux. Ainsi,

[i]l n'est pas d'identité collective qui vaille si elle n'est pas entérinée, au moins de fait, par les participants du groupe ; mais il n'est pas de fonctionnement de l'individu singulier, d'identité individuelle si l'on veut ainsi s'exprimer, qui ne renvoie, au moins comme cadre d'ensemble ou toile de fond, à un système de références, de modes d'interprétation, qui caractérise un groupe - à une identité collective¹.

En fait, un individu ne peut construire son identité qu'en interaction avec le groupe ou les groupes qu'il côtoie, en se rapprochant des individus ayant les mêmes traits identitaires que lui et en se différenciant des autres avec qui il ne partage pas les mêmes constituants identitaires. Nous pensons alors que cette distinction entre l'identité individuelle et l'identité collective n'est que méthodologique dans la mesure où l'identité est d'abord un produit social.

Dans cette recherche, nous viserons l'étude de l'identité linguistique chez un ensemble d'informateurs. Pour ce faire, le concept de l'identité sociale semble pertinent pour notre étude

Nous soulignons tout d'abord que le concept de l'identité sociale a été principalement développé dans la psychologie sociale. L'objectif était d'éviter des expériences isolées pour l'étude de la psyché, en appelant à prendre en considération le contexte social dans lequel se situe l'être humain.

Henri Tajfel et John Charles Turner² sont les principaux théoriciens de l'identité sociale à avoir circonscrit une théorie de soi du point de vue de sa nature collective. En effet, l'identité sociale est « la partie du soi qui provient de la conscience qu'a l'individu d'appartenir à un groupe social (ou à des groupes sociaux), ainsi que la valeur et la signification émotionnelle qu'il

¹ Bernard Poche, « Principe de réalité, sociabilité et identités virtuelles », dans Hélène Greven-Borde et Jean Tournon (dir.), *Les identités en débat : intégration ou multiculturalisme ?*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 43-44.

² Henri Tajfel et John Charles Turner, « An integrative theory of intergroup conflict », dans Stephen Worchel et William Grafton Austin (dir.), *The social psychology of intergroup relations*, Pacific Grove, CA/ Brooks/Cole, 1979, p. 33-48.

attache à cette appartenance³ ». Ceci signifie que l'identité sociale est ce sentiment d'appartenance d'un individu à un groupe avec qui il partage certains traits identitaires.

Nous désignons par identité linguistique cette identité sociale fondée sur le trait linguistique. Dans ce cas, la langue est un symbole identitaire dont on se sert pour catégoriser les locuteurs, en fonction de leurs appartenances linguistiques. Ainsi, les choix des codes apparaissent comme des actes identitaires surtout dans un contexte plurilingue. À ce propos Salikoko Mufwene signale :

[qu'on] parle d'identité linguistique surtout dans la mesure où le langage du locuteur révèle son appartenance à un groupe. Ceci se manifeste plus clairement dans des territoires multi-ethniques et plurilingues où l'usage natif d'une langue donnée permet à ceux qui l'entendent et la reconnaissent d'inférer l'affiliation ethnique du locuteur⁴.

Dans de telles situations, les langues ont un rôle discriminatoire permettant de distinguer des ethnies différentes sur la base du trait linguistique. Par ailleurs, le besoin identificatoire se pose surtout dans des situations de collision de communautés différentes. En bref, la langue est un marqueur identitaire qui permet, d'une part, de réunir dans un même groupe des individus ayant la même langue comme trait identitaire et, d'autre part, de les distinguer des autres groupes ayant d'autres identités linguistiques.

La construction de l'identité résulte de l'interaction entre l'individu et autrui, notamment les instances symboliques qui visent à doter l'individu d'une certaine identité jugée pertinente pour la société. C'est pour cette raison que nous développerons « le constructivisme discursif » qui explique ce processus de la construction de l'identité sociale.

Dans ce courant théorique, l'accent a été mis, de façon générale, sur la langue comme moyen de construction de la réalité sociale. Au niveau identitaire, c'est dans le discours que l'individu manifeste ce qu'il est (sa représentation de soi) et son identification par rapport à l'autre. D'ailleurs, la langue véhicule les

³ Henri Tajfel et John Charles Turner, cités dans Assaad Elia Azzi et Olivier Klein (dir.), *Psychologie sociale et relations intergroupes*, Paris, Dunod, 2013, p.66.

⁴ Salikoko Mufwene, « Identité », dans Marie-Louise, Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, 1997, p.161.

valeurs, les normes, les codes et tous les traits identitaires d'un groupe. De ce fait, elle offre à l'individu la possibilité d'adhérer au groupe avec lequel il partage les mêmes traits identitaires.

Eline Versluys⁵ a développé de manière détaillée comment la langue intervient dans la construction de l'identité sociale. Après avoir présenté un ensemble de travaux⁶ traitant la construction de l'identité sociale par le biais de la langue, elle aboutit à la conclusion suivante :

Dans cette optique nous observons l'existence de certaines différences matérielles entre personnes, telles que les différences de genre, de lieu de naissance, etc. Dans une deuxième étape, au niveau du discours, un sens est attribué à ces observations matérielles. C'est par exemple, comme Burr (1995) a illustré, la conversion de la différence biologique entre homme et femme en une différence significative entre masculinité et féminité. Avec cette attribution de sens se réalise également un certain regroupement des personnes ayant les mêmes traits significatifs. D'où surgissent les « catégories sociales ». Le discours transforme donc la matérialité de certains traits humains en catégories sociales⁷.

Nous déduisons alors que la langue a un rôle fondamental dans la construction de l'identité sociale. C'est la langue qui donne un sens aux différences qui existent au niveau de la réalité sociale. Et c'est grâce à ces sens que des regroupements s'effectuent pour constituer des catégories sociales. Chaque catégorie renvoie ainsi à une identité sociale.

Cette fonction de l'octroi du sens et de la force catégorisante du langage a été développée également par Petter Berger et Thomas Luckmann qui sont des précurseurs du constructivisme social. Ces auteurs avancent que :

⁵ Eline Versluys, *Langues et identités au Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 2010.

⁶ Les principaux travaux constructivistes présentés par Versluys sont ceux des chercheurs suivants : Henri, Tajfel et John Charles Turner, « The social identity theory of intergroup behavior », in *Psychology of intergroup relations*, 2^e éd, W. Austin et S. Worchel éd., Chicago, Nelson Hall, 1986, p. 7-24 ; Norman, Fairclough, *Discourse and social change*, Cambridge, Polity Press, 1992 ; Michael, Billig, *Social psychology and intergroup relations*, London, Academic Press, 1976 ; Vivien, Burr, *An Introduction To Social Constructionism*, London, Routledge, 1995 ; Bronwyn, Davies et Rome Harre, « Positioning : The discursive production of selves », *Journal of the theory of social behavior* 20, 1990, p. 43-63.

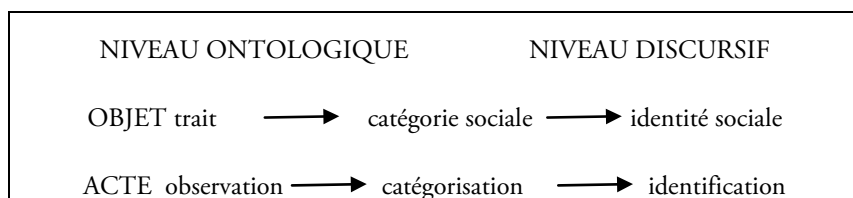
⁷ Eline Versluys, *op. cit.*, p. 36.

[l]e langage me fournit la possibilité toute faite de l'objectivation continuelle de l'expérience qui est en train de se dérouler. En d'autres termes, le langage est suffisamment étendu pour me permettre d'objectiver un grand nombre d'expériences rencontrées au cours de ma vie. Il typifie également ces expériences, me permettant de les ranger à l'intérieur de catégories élargies qui leur donne un sens, à mes yeux comme à ceux de mes semblables⁸.

En somme, le langage permet d'objectiver les expériences de l'Homme, de les typifier et de les ranger en catégories en leur donnant un sens.

Pour illustrer ce processus de la construction de l'identité sociale, Versluys présente le schéma suivant⁹:

Figure 1 : Construction de l'identité sociale



En appliquant ce processus de la construction discursive de l'identité sociale à notre étude, nous constatons qu'il y a des différences au niveau des identifications linguistiques des informateurs. La langue intervient en donnant un sens à ces identifications. Des regroupements s'effectuent en rassemblant les locuteurs ayant la même identité linguistique. Chaque groupe correspond à une catégorie sociale et chaque catégorie sociale renvoie à une identité sociale basée sur le trait linguistique.

Les différences chez les informateurs émanent des identifications qu'ils attachent aux langues de l'étude. Le sens accordé à ces différences par la langue est déterminé à partir des noms des langues elles-mêmes : un arabophone, un amazighophone, un francophone et nous proposons le terme « multilingue » pour caractériser l'identité attachée à plusieurs langues. Ensuite, des regroupements (la catégorisation) s'effectuent en fonction de ces identifications linguistiques.

⁸ Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, trad. de l'anglais par Pierre Taminiaux, Paris, Armand Colin, 2014 [éd. anglaise, 1966], p.89-90.

⁹ ElineVersluys, *op.cit.*, p.37.

Chaque groupe renvoie à une catégorie sociale. Les catégories que peuvent former les informateurs sont de deux types : catégories monolingues (arabophones, amazighophones et francophones) et catégories plurilingues (amazighophones et arabophones + amazighophones et francophones + arabophones et francophones + amazighophones, arabophones et francophones). En dernier lieu, chaque catégorie sociale renvoie à une identité sociale basée sur le trait linguistique. Ces identités sociales sont également de deux types : identité sociale monolingue (identité amazighe, identité arabe et identité francophone) et identité multilingue (amazighe et arabe + amazighe et francophone + arabe et francophone + amazighe, arabe et francophone).

Tableau 1 : Processus de la construction discursive de l'identité linguistique

Les langues qui peuvent être des traits identitaires de nos enquêtés (Le niveau ontologique) :		L'octroi du sens par la langue en fonction des identifications linguistiques de nos informateurs :		Les catégories sociales (la catégorisation) :		Identités sociales (identification) :
- L'amazighe - L'arabe marocain - L'arabe standard - Le français	→	- Un Arabe - Un Amazigh - Un Francophone - Un Multilingue	→	- Les Amazighs - Les Arabes - Les Francophones - Les Multilingues (Amazigh et Arabe + Amazigh et Francophone + Arabe et Francophone + Amazigh, Arabe et Francophone).	→	- Identité amazighe - Identité arabe - Identité francophone - Identité plurilingue : amazighe et arabe + amazighe et francophone + arabe et francophone + amazighe, arabe et francophone.

3. Méthodologie

3.1. Terrain et sujets de l'étude

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la construction de l'identité linguistique dans deux territoires (urbain et montagnard) où les langues de notre étude, à savoir l'amazighe, l'arabe marocain, l'arabe standard et le français, n'ont pas le même poids.

Le premier territoire est la ville d'Aït Ourir où les quatre langues à l'étude sont pratiquées, notamment à partir de l'âge de la scolarisation. Les informateurs

sont professeurs dans des lycées de cette ville. Ils ont tous un niveau d'instruction élevé et une longue expérience dans la pratique des langues à l'étude. Le deuxième territoire est la vallée de Zat où la langue principale est l'amazighe. Les informateurs sont les habitants de cette vallée. Leur pratique des langues, autres que l'amazighe, est très faible puisque le taux d'analphabétisme y est très élevé. Il est à noter que sept enquêtés seulement dans ce dernier territoire ont un niveau universitaire. La question qu'on se pose alors est la suivante : comment se manifeste l'identité linguistique dans ces deux territoires où les langues à l'étude n'ont pas le même poids ?

3.2. Instruments de l'étude

Pour recueillir les données de notre étude, nous avons utilisé deux instruments de recherche : le questionnaire et l'entretien directif. Pour traiter les données recueillies des questionnaires, nous avons fait appel aux fiches de synthèse pour le dépouillement des questions fermées et à l'analyse de contenu pour les questions ouvertes. Quant à la démarche d'analyse, nous avons combiné l'analyse quantitative et l'analyse qualitative. Nous avons retenu 146 informateurs (73 enquêtés pour chaque territoire). Dans le territoire urbain, c'est nous qui avons distribué les questionnaires, alors que dans le territoire montagnard, notamment dans certains douars où l'accès est difficile, nous avons confié cette tâche à des amis du tissu associatif de la vallée de Zat. Les questionnaires ont été traduits en arabe standard puisque la majorité des professeurs et des collaborateurs ne maîtrisent pas la langue française.

3.2.1. Le contenu du questionnaire

Nous avons opté pour le questionnaire afin de faciliter la tâche de comparaison. En effet, cet outil nous permet de quantifier l'identité sociale basée sur le trait linguistique ; ce qui nous aide à comparer, d'une part, les différentes identités linguistiques des informateurs dans chaque territoire et, d'autre part, celles des deux territoires.

Notre questionnaire a été élaboré en fonction des assises théoriques qui orientent l'étude. Il se compose de quatre questions que nous avons regroupées en trois axes : les données sociologiques générales, la biographie linguistique des informateurs et l'identification de soi.

Axe 1 : Les profils sociologiques des informateurs (question n°1).

Les questions de cet axe nous informent de manière anonyme sur les caractéristiques sociologiques générales des informateurs. En plus des questions classiques portant sur le sexe, l'âge et le niveau d'instruction, nous cherchions également à connaître le niveau d'instruction de leurs parents, leurs langues maternelles ainsi que les langues qu'ils pratiquent. Ceci nous a permis de donner une vue d'ensemble sur leur univers de socialisation et nous a aidé dans l'analyse de leurs biographies, notamment au niveau de l'usage de la langue maternelle à la maison.

Axe 2 : La biographie linguistique de nos informateurs (question n°2).

L'identité est une construction sociale puisqu'elle est le produit de la socialisation. Pour ce faire, l'étude de la biographie linguistique de nos informateurs est incontournable pour comprendre la construction de leurs identités linguistiques. Ainsi, nous poursuivons leurs parcours de socialisation depuis leur enfance jusqu'au moment de la réalisation de l'enquête. Il s'agit généralement des langues qu'ils utilisent à la maison, à l'école, dans la rue, dans les activités d'instruction personnelle et dans les loisirs.

Axe 3: L'identification de soi (questions 3 et 4).

La troisième question est la principale dans cette étude car elle vise à déterminer la ou les langues d'identité des informateurs. Ces derniers choisissent parmi les langues proposées celles qu'ils jugent plus compatibles avec leur identité. Dans la quatrième question, ils sont appelés à justifier le choix de leurs identités linguistiques à partir des critères proposés avec la possibilité d'en ajouter d'autres.

3.2.2. Les entretiens

Dans le but de dépasser le caractère sommaire de l'enquête par questionnaire, nous avons effectué des entretiens de type directif auprès des informateurs afin de faciliter la tâche d'interprétation des résultats obtenus par le questionnaire. L'enquête par entretien sert alors, dans cette étude, à compléter les données recueillies par questionnaire.

Nous avons effectué 12 entretiens : six en territoire urbain et six en territoire montagnard. Dans le territoire urbain, c'est la représentativité des catégories identitaires qui a orienté le choix des interviewés. En effet, pour chaque catégorie d'informateurs, nous avons réservé deux entretiens pour deux locuteurs ayant l'amazighe comme langue maternelle, deux ayant l'arabe marocain et deux ayant les deux langues à la fois. La durée de chaque entretien est de 5 à 10 minutes.

Le guide d'entretien est le contenu du questionnaire distribué aux informateurs. Toutefois, nous avons laissé la liberté à l'informateur de s'exprimer et nous n'intervenons que si nous constatons qu'il s'éloigne du sujet de notre étude ou s'il oublie un élément qui nous paraît pertinent pour l'analyse. Notre objectif était d'obtenir plus de précisions pour les questions fermées et plus de commentaires pour les questions ouvertes.

Pour les extraits transcrits¹⁰, le français est écrit en caractères typographiques standard, l'amazighe en caractères italiques, l'arabe standard en caractères typographiques gras et l'arabe marocain en caractères gras italiques.

4. Présentation et analyse des résultats

Cette analyse se fera en deux temps. Nous examinerons d'abord les résultats du territoire urbain. Ensuite, nous ferons l'analyse des résultats du territoire montagnard.

4.1. Le territoire urbain

4.1.1. *Les profils sociologiques des enseignants.*

L'échantillon professoral est composé de 73 personnes réparties en 62 hommes et 11 femmes. De ces 73 personnes, 26 étaient âgées entre 25 et 35 ans, 32 entre 35 et 45 ans, et 15 étaient âgées de plus de 45 ans. En outre, 40 d'entre elles (31 hommes et 9 femmes) détiennent une licence, 30 un master (28 hommes et 2 femmes) et 3 un doctorat (tous hommes). Le tableau 2 présente les données sociolinguistiques des professeurs.

¹⁰ Le guide de transcription paraît en annexe.

Tableau 2 : Données sociolinguistiques des professeurs¹¹

	Scolarisation des parents		Langues maternelles des parents			Langues que pratiquent les parents des professeurs.			
	Non	Oui	AZ	AM	AZ+ AM+ FR	AZ	AM	AZ+AM	AZ+AM+AS+FR
Pères	38	35	39	22	12	10	18	33	12
Mères	57	16	38	24	11	19	20	27	07
Total	146 (73× 2)		146 (73× 2)			146 (73× 2)			

Les informations sociologiques dévoilent que le taux d'analphabétisme est très élevé chez les parents des professeurs. Il atteint 52,05 % chez les pères et 78,08 % chez les mères. Ceci signifie que la plupart des parents n'ont pas acquis les langues de scolarisation (l'arabe standard et le français). Le niveau d'instruction de la majorité des parents ne leur permet pas de maîtriser les langues de l'école puisque 60 % des pères et 68,75 % des mères scolarisés ont uniquement un niveau primaire. Ceci indique que la socialisation de nos informateurs s'effectue essentiellement en langues maternelles. Les données de la pratique des langues par les parents corroborent ce constat étant donné que 83,56 % des pères (soit 61 pères) et 90,41 % des mères (soit 66 mères) pratiquent uniquement les langues maternelles.

D'un autre côté, nous remarquons que neuf pères (soit 23,07 %) et huit mères (soit 21,05 %) dont la langue maternelle est l'amazighe ne socialisent plus leurs enfants en leur langue maternelle et qu'ils optent plutôt pour l'arabe marocain pour communiquer avec leurs enfants¹². Ceci ouvre une piste de recherche sur les motifs de la non transmission de l'amazighe par ces parents.

Après avoir présenté de manière sommaire les caractéristiques sociologiques des professeurs, passons maintenant à leur biographie linguistique.

4.1.2. *Biographie linguistique des professeurs*

Le tableau 3 synthétise la biographie linguistique de nos informateurs.

¹¹ Dans les tableaux qui suivent, les abréviations suivantes renvoient aux langues à l'étude : AZ (amazighe), AM (arabe marocain), AS (arabe standard) et FR (français).

¹² Le nombre de pères dont la langue maternelle est l'amazighe est de 39 et celui des mères est de 38, alors que les professeurs dont la langue maternelle est l'amazighe est de 30.

Tableau 3 : Biographie linguistique des professeurs

	Informateurs dont l'amazighe est langue maternelle.		Informateurs dont l'arabe marocain est langue maternelle		Informateurs ayant plus d'une langue maternelle	
	Langues utilisées	Nombre	Langues utilisées	Nombre	Langues utilisées	Nombre
Langue (s) de communication avec la mère dans l'enfance*	AZ	30	AM	30	AZ + AM AM + FR	11 02 13
Langue (s) de communication avec le père dans l'enfance	AZ	30	AM	30	AZ + AM AM + FR	12 01 13
Langue (s) de communication dans l'enfance avec les autres membres de la famille	AZ AZ + AM	24 06 30	AM	30	AM AZ AZ+AM AM+FR	06 03 03 01 13
Langue(s) de communication actuellement à la maison.	AZ AM AZ + AM AZ+AM+AS	08 08 13 01 30	AM AZ+AM AM+FR AM+AS AM+AS+FR	24 01 03 01 01 30	AM AZ AZ+AM AZ+AM+FR AM+FR	01 02 07 01 02 13

Langue(s) des médias, des loisirs et d'instruction personnelle.	AS FR AM+AS AS+FR AM+AS+FR AZ+AM+FR AM+AS+FR+AZ	03 06 03 02 05 01 10	AM+AS AM+AS+FR AS+FR AS FR AZ+AM+AS+FR	06 11 06 04 01 02	AS FR AS+FR AM+AS+FR AM+AS+FR+AZ	04 03 01 02 03
		30		30		13
Langue (s) de communication au quotidien en dehors de l'Ecole et de la maison.	AZ AM AZ+AM	05 06 19	AM AM+AS+FR AS+FR AS FR AZ+AM+AS+FR	21 01 01 02 01 04	AM AZ+AM AZ+AM+FR AM+FR	05 04 01 03
		30		30		13
Langue(s) de communication à l'Ecole (en classe et hors classe)	AZ+AM AZ+AM+AS AZ+AS+AM+FR AM+AS+FR AM+FR AZ+AM+FR	09 08 07 01 03 02	AM+AS AM+FR AM+AS+FR AM+AZ+AS+FR	12 12 05 01	AM+AS AZ+AM+FR AM+AS+FR AM+FR AZ+AM+AS+FR	07 01 02 02 01
		30		30		13
Total	AZ AM AS FR	167 102 40 37	AZ AM AS FR	06 199 53 49	AZ AM AS FR	49 78 20 26
		346		307		173
	AZ : 222 (26,88 %) ; AM : 379 (45,88 %) ; AS : 113 (13,68 %) ; FR : 112 (13,56 %)					

* L'enfance correspond à l'âge entre 3 et 6 ans

Le développement du processus de socialisation de nos informateurs nous permet de déduire ce qui suit :

- a. Ils sont socialisés dans un univers plurilingue où les quatre langues de notre étude se chevauchent, notamment à partir du stade de la scolarisation.
- b. Les langues de communication de la rue sont principalement les langues maternelles avec une large dominance de l'arabe marocain. Ce dernier joue le rôle de lingua franca entre les amazighophones et les arabophones.
- c. Les langues de scolarisation sont prépondérantes dans les opérations d'instruction personnelle, les médias, les loisirs et l'apprentissage.
- d. Nous remarquons qu'il y a une régression dans la pratique de l'amazighe chez les informateurs, pour qui cette langue est langue maternelle. En effet, ceux qui pratiquaient l'amazighe avec leurs parents pendant leur enfance (de 3 à 6 ans) étaient au nombre de 30, et 24 professeurs utilisaient cette langue pour communiquer avec les autres membres de la famille. Actuellement, huit informateurs seulement avancent qu'ils utilisent encore cette langue à la maison. Dans les opérations d'instruction personnelle, les médias et les loisirs, onze enquêtés mélangent l'amazighe avec les autres langues. Au quotidien, cinq professeurs déclarent qu'ils communiquent en amazighe dans la rue. À l'école, 20 informateurs mélangent l'amazighe avec les autres langues. Par contre, si nous observons l'arabe marocain, nous constatons que la quasi-totalité des informateurs, dont cette langue est maternelle, continue à l'utiliser dans tous les lieux qu'ils fréquentent.
- e. Au cours de leur processus de socialisation, nos informateurs optent 379 fois pour l'arabe marocain (soit 45,88 %), 222 fois pour l'amazighe (soit 26,88 %), 113 fois pour l'arabe standard (soit 13,68 %) et 112 fois pour le français (soit 13,56 %). Ceci signifie que l'interaction verbale au cours de leur socialisation s'effectue essentiellement en langues maternelles (soit 72,76 %) alors que l'emploi des langues de l'école reste faible (soit 27,24 %). Virtuellement, ceci indique que l'identité linguistique attachée aux langues maternelles (séparées ou les deux à la fois) serait dominante. Rappelons que le sentiment identitaire

attaché à une langue ne passe pas forcément par la pratique de cette dernière et que d'autres paramètres interviennent dans l'identification linguistique. Par exemple, vu le caractère sacré de l'arabe standard, certains Marocains attachent leur identité à cette langue même s'ils ne la pratiquent pas. C'est le cas de certains montagnards qui ignorent catégoriquement l'arabe standard et pourtant ils attachent leur identité à cette langue car elle est la langue du Coran.

4.1.3. Identification de soi

Dans cette section, nous avons demandé à nos informateurs de déterminer leurs identifications linguistiques subjectives. Il s'agit plus précisément de présenter leurs appartenances linguistiques en signalant la ou les langues qu'ils pensent compatibles avec leurs identités. Nous avons subdivisé les identités linguistiques de nos enquêtés en identité plurilingue et identité monolingue.

Les tableaux 4, 5 et 6 synthétisent les données des identifications subjectives des professeurs.

Tableau 4 : Identifications linguistiques subjectives des professeurs

	Identité monolingue				Identité plurilingue									
Langues	AZ	AM	AS	FR	AZ+FR	AZ+AM	AM+AS	AZ+AS	AM+FR	AS+FR	AM+AS+FR	AZ+AM+AS	AZ+AM+FR	AZ+AM+AS+FR
Nombre	10	13	08	02	03	05	05	06	02	01	02	06	02	08
Total	33				40				54,79 %					

Tableau 5 : Poids des langues dans l'identification de soi chez les professeurs

Type d'identité	Fréquences des langues dans l'identification de soi chez les professeurs				Total
	Arabe marocain	Amazighe	Arabe standard	Français	
Identité Plurilingue.	30	30	28	18	106
Identité monolingue	13	10	08	02	33
Total	43 (30,94%)	40 (28,78 %)	36 (25,89 %)	20 (14,39 %)	139 (100 %)

Tableau 6 : Distribution des identités monolingue et plurilingue des professeurs selon la langue maternelle

Type d'identité	Informateurs dont la langue maternelle est l'amazighe		Informateurs dont la langue maternelle est l'arabe marocain		Informateurs ayant plus d'une langue maternelle		Total	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Identité monolingue	09	30 %	18	60 %	06	46,16 %	33	45,21 %
Identité plurilingue	21	70 %	12	40 %	07	53,84 %	40	54,79 %
Total	30	100%	30	100%	13	100%	73	100%

Nous parlons d'identité plurilingue lorsqu'un informateur choisit plus d'une langue pour s'identifier. Le dépouillement du questionnaire dévoile que 54,79 % de nos informateurs ont une identité plurilingue (soit 40 informateurs).

Nous constatons que 22 enquêtés ont choisi deux langues pour s'identifier, dix ont opté pour trois langues et huit informateurs pour les quatre langues à l'étude. Les statistiques démontrent également que les informateurs s'identifient essentiellement en langues nationales. Ainsi, 30 professeurs ont intégré l'arabe marocain et l'amazighe dans leurs identités linguistiques, et 28 professeurs y associent également l'arabe standard. Quant au français, 18 professeurs seulement ajoutent cette langue à leurs identités linguistiques. Nous pensons que ces données reflètent la socialisation des informateurs étant donné la dominance des langues maternelles pendant leurs processus de socialisation. Rappelons que la première langue dans la biographie linguistique des informateurs est l'arabe marocain (379 fréquences, soit 45,88 %), la deuxième langue est l'amazighe (222 fréquences, soit 26,88 %), la troisième langue est l'arabe standard (113 fréquences, soit 13,68 %) et la dernière langue est le français (112 fréquences, soit 13,56 %). Ceci signifie que les identifications linguistiques des enquêtés sont le produit de leur socialisation linguistique.

Au niveau des entretiens, nous remarquons que deux professeurs associent leur identité linguistique à une seule langue. Le premier, dont la langue maternelle est l'amazighe, attache son identité à l'arabe marocain. Le second, ayant l'amazighe et l'arabe marocain pour langues maternelles, associe son identité à l'arabe standard en insistant sur le caractère sacré de cette langue et sur son rôle comme langue d'union. Les autres professeurs lient leurs identités

linguistiques à plus d'une langue, notamment aux langues nationales, ce qui indique également que leurs identifications linguistiques reflètent une socialisation en milieu plurilingue.

Nous parlons d'identité monolingue quand un informateur attache son identité linguistique à une seule langue. Dans cette étude, 33 professeurs attachent leur identité linguistique à une seule langue (soit 45,21 %).

Les données statistiques dévoilent également que les informateurs qui s'identifient à une seule langue attachent aussi leurs sentiments d'appartenances aux langues nationales (deux professeurs uniquement ont choisi le français pour s'identifier).

La mise en rapport des fréquences des langues au niveau de l'identité plurilingue et de l'identité monolingue (voir le tableau 6 en haut) permet d'observer que la première langue est l'arabe marocain (43 fréquences, soit 30,94 %), la deuxième langue est l'amazighe (40 fréquences, soit 28,78 %), la troisième langue est l'arabe standard (36 fréquences, soit 25,89 %) et la dernière langue est le français (20 fréquences, soit 14,39 %). Ces données démontrent également que les langues nationales sont toujours les premières dans l'identification de soi et que cet ordre correspond à celui de la biographie linguistique de nos informateurs et à leur identification de l'autre. Ce qui signifie que l'identité linguistique de nos enquêtés est le produit de leur socialisation.

Nous constatons, en observant les données du tableau 6 ci-dessus que les informateurs dont la langue maternelle est l'arabe marocain optent principalement pour une seule langue pour s'identifier. Ainsi, 18 informateurs de cette catégorie (informateurs dont l'AM est langue maternelle) optent pour une identité monolingue (soit 60 %) et 12 informateurs pour une identité plurilingue (soit 40 %). Pour les informateurs dont la langue maternelle est l'amazighe, nous remarquons que neuf professeurs seulement s'identifient en une seule langue (soit 30 %) alors que 21 enquêtés choisissent plus d'une langue pour s'identifier (soit 70 %). Quant aux informateurs ayant plus d'une langue maternelle, 46,16 % parmi eux s'identifient en une seule langue (soit six informateurs) et 53,84 % de ces professeurs choisissent plus d'une langue pour s'identifier.

Cet écart entre les informateurs, dont la langue maternelle est l'arabe marocain, et les informateurs, dont la langue maternelle est l'amazighe, dans leurs identifications linguistiques subjectives pourrait également s'expliquer par la socialisation linguistique de nos enquêtés. En effet, les professeurs, dont la langue maternelle est l'amazighe, sont les plus imprégnés par le plurilinguisme car nous avons constaté lors du développement de la biographie linguistique de nos informateurs que la langue amazighe connaît une régression dans sa transmission. Ce qui indique que les amazighophones optent pour d'autres langues au cours de leur processus de socialisation, notamment pour l'arabe marocain qui joue le rôle de lingua franca entre les arabophones et les amazighophones, ce qui a évidemment un impact dans la construction de leur identité linguistique qui tend à être plurilingue. Par contre, nous remarquons que les informateurs, dont la langue maternelle est l'arabe marocain maintiennent celle-ci tout au long de leur processus de socialisation. Ceci signifie qu'ils sont moins influencés par le plurilinguisme et que leur identité linguistique tend à être monolingue. Les résultats des informateurs ayant plus d'une langue maternelle corroborent cette explication puisque les identités monolingues et les identités plurilingues ont presque le même poids chez cette catégorie (46,16 % pour l'identité monolingue et 53,84 % pour l'identité plurilingue).

Après avoir présenté les résultats des identifications linguistiques subjectives des professeurs, examinons les explications de leurs choix identitaires.

Pour justifier les choix de leurs identités linguistiques, nous avons proposé aux informateurs trois arguments tout en leur laissant la liberté d'en ajouter d'autres plus pertinents. Les justifications proposées étaient : se différencier des autres, créer la cohésion du groupe et profiter de son identité linguistique pour arriver à un objectif personnel.

En plus des arguments avancés, certains informateurs, dont la langue maternelle est l'amazighe, expliquent qu'ils ont choisi les langues de leur identité pour se sentir comme des citoyens attachés à la terre et pour sauvegarder l'identité amazighe. D'autres justifient le choix de leur langue d'identité par le fait qu'elle est la langue du Coran (l'arabe standard). D'autres encore avancent que leur identité linguistique est le produit de la socialisation et qu'elle émane d'un milieu plurilingue. Pour ce faire, ils précisent que leur identité est plurilingue

pour s'adapter à la réalité. En dernier lieu, deux professeurs affirment qu'ils ont choisi leur langue d'identité car elle renvoie au développement et à l'ouverture sur le monde (le français) (voir le tableau 7).

Tableau 7 : justifications des choix identitaires des professeurs

Ordre	Justifications	Fréquence
1	Se différencier de l'autre	16
2	Créer la cohésion du groupe	54
3	Arriver à un objectif personnel	05
4	Se sentir comme citoyen attaché à la terre et sauvegarder l'identité amazighe	07
5	Langue du Coran	03
6	L'identité est le produit de la socialisation en milieu plurilingue	03
7	L'ouverture sur le monde	02
Total :		90

Les données du tableau 7 précisent que la majorité des professeurs (58 professeurs, soit 79,45 %) se contente des trois arguments que nous leur avons proposés. Il s'avère également que l'argument « Créer la cohésion du groupe » est fondamental dans les choix identitaires des professeurs (54 fréquences, soit 60 %), ce qui corrobore la dominance des langues nationales dans les choix identitaires puisque ces langues sont les piliers d'union et de cohésion au Maroc. Le deuxième argument est « Se différencier de l'autre » (16 fréquences, soit 17,77 %). L'argument « Se sentir comme citoyen attaché à la terre et sauvegarder l'identité amazighe » est le troisième avec sept fréquences, (soit 7,77 %). Les autres arguments n'ont pas de poids dans les choix identitaires des professeurs étant donné que leurs fréquences s'étalent seulement entre deux et cinq.

Pour la proposition de la cohésion du groupe qui est dominante, un professeur dont la langue maternelle est l'arabe marocain a expliqué comment les langues nationales, à savoir l'arabe marocain, l'amazighe et l'arabe standard, interviennent dans la création de la cohésion et de l'union nationale. Voici les propos de ce professeur :

Extrait 1 : naεam li-'anna-ha ta-smaḥu bi-t-tala:'um wa ta-smaḥu bi-l-waḥdāt. kullama: kun-na: na-taqa:samu al-za:nib al-luyawi:, kullama: ka:na-t εawa:mi al-waḥdāt εinda-na: akTar. wa naDar(an) li-'anna al-qaḍiyāt fi-ha: buēd idyu:lu:zi: kaDa:lik, ma: nu-sammi:h bi, ana: u-sammi:-h bi-l-buēd al-fikri: wa al-buēd al-falsafi: li-l-qaḍiyāt li-'anna irtiba:t al-'ummāt bi-huwiyyāt ḍa:t uṣu:l muεayyanāt θa:bitāt bi-n-nisbati la-ha: yu-waḥḥidu-ha: akθar men an na-bḥaθa la-ha: εan umu:r miθl nabtāt muεayyanāt iḍa: yaras-na:-ha: fi: mawṭini-ha: anna: naṣa'a-t wa aynaεa-t wa nama-t wa taraεaεa-t, wa iḍa: ḍaḥab-na: bi-ha: ila: maka:n(in) a:xar qad tu:-ṣiku an yu:-ṣi:ba-ha: aḍ-ḍubu:l θumma al-mawt.

Oui, elles favorisent la cohésion et l'union. Le fait d'avoir les mêmes langues d'identité favorise l'union au sein de la société. Sans oublier le côté idéologique et philosophique qui oriente le choix des langues d'identité car le recours aux traits originels et stables de la société favorise mieux son union et sa cohésion que le recours à des traits étrangers. C'est le cas d'une plante qui a germé et s'est développée dans un lieu ayant ses propriétés climatiques, et qui vient de dépérir et de mourir car on l'a transplantée dans un lieu ayant d'autres propriétés.

Il apparaît alors que la majorité des professeurs a choisi les langues nationales pour s'identifier car elles permettent la cohésion du groupe. Ainsi, le fait de partager les mêmes langues permet à la société de vivre en harmonie et d'éviter les dissensions qui peuvent mener à des conflits. Ce professeur a présenté la métaphore de la plante pour mieux expliquer cette idée. Il avance que la plante doit être implantée dans son milieu naturel du point de vue climatique et écologique. Le fait de la transplanter dans un milieu différent ayant d'autres propriétés écologiques peut mener à son flétrissement et à sa mort. De même, le fait d'opter pour des traits linguistiques étrangers pourrait toucher à l'équilibre de la société, d'où l'importance de l'enseignement des langues nationales dès un âge précoce pour favoriser la socialisation des générations à venir dans ces langues afin qu'elles les intègrent comme des traits identitaires.

La dominance des langues nationales explique aussi que les professeurs ne choisissent pas ces identités pour des objectifs personnels. En effet, lors des entretiens, les informateurs avancent que s'ils avaient cette justification, ils devraient opter plutôt pour les langues étrangères. Les deux extraits suivants soutiennent cette idée :

Extrait 2 : law kun-tu nafeiy(an) la-xtar-tu al-luyāt al-faransiyāt maθal(an) li-'anna-ha ka t-εemmeq at-tawa:şul maεa al-'idara:t u meā al-xadama:t ar-rasmiyāt.

Si j'étais pragmatique, je choisirais le français car cette langue favorise la communication avec l'administration et avec les établissements qui fournissent des services publics.

Extrait 3 : abad(an) law ixtar-tu da:lika sa-'a-xta:ru al-luyā:t al-'ajnabiyāt li-'anna-ha hiya al-lati: sa-tu-makkinu-ni [rrr] min nayli ha: dihi al-ma'arib.

Je n'ai pas choisi mes langues d'identité pour arriver à des objectifs personnels. Si j'avais cette intention, je choisirais les langues étrangères.

Ces deux extraits dévoilent alors que les informateurs pensent que les langues étrangères, notamment le français, sont le moyen privilégié pour réaliser des

objectifs personnels. En effet, la langue française permet la communication avec l'administration et l'accès à des services publics, ce qui lui donne du poids dans le tissu économique marocain, dans les médias et dans l'enseignement, d'où l'importance de son apprentissage.

4.2 Le territoire montagnard

4.2.1. Les profils sociologiques

La majorité des informateurs du territoire montagnard sont de sexe masculin. En outre, presque la moitié d'entre eux est illettrée et la majorité de ceux qui sont scolarisés a seulement un niveau primaire. Pour leurs parents, la quasi-totalité est analphabète. Le niveau d'instruction de ceux qui sont scolarisés ne leur permet pas de maîtriser les langues de l'école. Par ailleurs, les mères ne pratiquent que l'amazighe et onze pères uniquement mélangent leur langue maternelle avec les autres langues, notamment l'arabe marocain. En bref, les données sociologiques dévoilent que les informateurs dans ce territoire sont essentiellement socialisés en amazighe.

Tableau 8 : Données sociologiques des informateurs montagnards

	Scolarisation des informateurs		Scolarisation des parents.		Langues maternelles des parents			Langues que pratiquent les parents des professeurs.			
	Non	Oui	Non	Oui	AZ	AM	AZ+ AM+ FR	AZ	AM	AZ+AM	AZ+AM+AS+FR
Pères	26	30	60	13	73	00	00	62	00	00	11
Mères	8	9	67	06	73	00	00	73	00	00	00
Total	73		146 (73× 2)		146 (73× 2)			146 (73× 2)			

4.2.2. Biographie linguistique

Le tableau 9 présente les données de la biographie linguistique des informateurs dans le territoire montagnard.

Nous constatons que l'amazighe était la langue principale chez les informateurs pendant leur enfance aussi bien avec leurs parents qu'avec les autres membres de leur famille. L'amazighe est également leur langue de communication à la maison et dans la rue. Les autres langues n'ont lieu qu'à l'école, dans les médias, dans les loisirs et pour l'instruction personnelle, bien que l'amazighe y soit très présent puisque 23 informateurs seulement recourent aux autres langues.

Tableau 9 : Biographie linguistique des informateurs montagnards

	Langues utilisées	Nombre
Langue (s) de communication avec la mère dans l'enfance. *	AZ	73
Langue (s) de communication avec le père dans l'enfance.	AZ	73
Langue (s) de communication dans l'enfance avec les autres membres de la famille.	AZ	72
	AZ + AM	01
		73
Langue(s) de communication actuellement à la maison.	AZ	70
	AZ + AM	03
		73
Langue(s) des médias, des loisirs et d'instruction personnelle.	AZ	23
	AS	02
	AZ+AM	04
	AZ+AS	03
	AS+FR	04
	AZ+AM+AS	18
	AZ+AS+FR	03
	AZ+AM+AS+FR	16
		73
Langue (s) de communication au quotidien en dehors de l'Ecole et de la maison.	AZ	70
	AZ+AM	03
		73
Langue(s) de communication à l'Ecole (en classe et hors classe).	AZ	02
	AM	02
	AZ+AM	01
	AZ+AS	05
	AS+FR	14
	AM+AS+FR	01
	AZ+AM+AS	07
	AZ+AM+AS+FR	15
		47
Total	AZ	462 68.54 %
	AM	71 10.54%
	AS	88 13.05%
	FR	53 7.87%
		674 100%
*L'enfance correspond à l'âge entre 3 et 6 ans.		

Au cours du processus de socialisation, les informateurs ont opté 462 fois pour l'amazighe (soit 68.54 %), 88 fois pour l'arabe standard (soit 13.05 %), 71 fois pour l'arabe marocain (soit 10.54 %) et 53 fois pour le français (soit 7,87 %). Ces statistiques montrent que la langue principale de communication dans le territoire montagnard est l'amazighe, ce qui indique que l'identité attachée à cette langue pourrait y être prépondérante, puisque, nous le rappelons, l'identification en une langue ne passe pas forcément par sa pratique.

4.2.3. L'identification de soi

Les tableaux 10 et 11 présentent les données de l'identification de soi chez nos informateurs au territoire montagnard.

Tableau 10 : Identifications linguistiques subjectives des informateurs montagnards

Langues	Identité monolingue	Identité plurilingue				Total
	Amazighe	AZ+AS	AZ+AM	AZ+FR	AZ+AM+AS	
Nombre	66	02	03	01	01	73
Total	66 (90,41 %)	07 (9,59 %)				73 (100 %)

Tableau 11 : Poids de chaque langue dans l'identification de soi chez les informateurs montagnards

Type d'identité	Fréquences des langues dans l'identification de soi au territoire montagnard				Total
	Arabe marocain	Amazighe	Arabe standard	Français	
Id. Plurilingue.	04	07	03	01	15
Id. monolingue	00	66	00	00	66
Total	04 (4,94%)	73 (90,12 %)	03 (3,70 %)	01 (1,24 %)	81(100%)

À partir des données du tableau 10, nous constatons que l'identité monolingue est dominante : 90,41 % des informateurs optent pour une seule langue, alors que l'identité plurilingue représente seulement 9,59 %. Tous les informateurs qui s'identifient en une seule langue ont opté uniquement pour l'amazighe. De même, cette langue est présente dans toutes les combinaisons des langues de l'identité plurilingue, ce qui reflète le poids de l'amazighe dans leur socialisation puisqu'elle est la langue principale de communication dans ce lieu. C'est ce qu'indique également leur biographie linguistique.

En ce qui concerne les autres langues, leurs fréquences dans les choix identitaires de nos informateurs sont faibles. Leurs poids correspondent généralement à ceux de la biographie linguistique.

Pour les justifications quant à leurs choix identitaires, les informateurs ont choisi seulement les deux premiers arguments, à savoir « Se différencier des autres » avec 20 fréquences et « Créer la cohésion du groupe » avec 31 fréquences. De plus, la majorité des informateurs dans ce territoire a ajouté qu'elle a opté pour l'amazighe, car elle est la langue de leur territoire et de leurs ancêtres (45 fréquences).

Au niveau des entretiens, cinq interviewés choisissent l'amazighe pour s'identifier et un seul informateur y ajoute l'arabe marocain. Les deux extraits suivants illustrent ces deux tendances :

Extrait n°5 : n-ga imaziɣn. yadlli t-ga laɣl. n-ufatid netta-t a illa-n. t-ga tin **le-ɣdud**

Nous sommes des Amazighs. C'est la langue de nos origines et de nos ancêtres.

Extrait n°6 : da ṣḥassa-ɣ s tɣelhit d taɛrabt. da sersn-t ṣḥassa-ɣ gan-t tin-u. gan-t tin-u taɣelhit wala taɛrabt. ɛzzan-t dar-i, aṣku ɛzzan-t dar-i ri-ɣ tent. da ttil-i tassaɛt day gi-ɣ win tɣelhit ar ttil-i tassaɛt day gi-ɣ win taɛrabt. yemkad ad amqur-ɣ nekki kulši da steemal-ɣyan sy lliɣ amzziyye-ɣ

L'amazighe et l'arabe marocain sont mes deux langues. J'aime ces deux langues. Et je les utilise toutes les deux selon le contexte. J'utilise ces deux langues depuis que j'étais petit.

Les deux extraits ci-dessus montrent également que l'identité linguistique de nos informateurs au territoire montagnard est le produit de leur socialisation. Pour le premier extrait, l'informateur explique qu'il a opté pour l'amazighe car il s'identifie comme un Amazigh et cette langue est celle de ses ancêtres. En outre, il ajoute que c'est la seule langue qu'il pratique depuis sa naissance. Pour le deuxième extrait, l'informateur s'identifie en amazighe et en arabe marocain. Il souligne qu'il adore ces deux langues et qu'il les pratique depuis qu'il était petit. Nous signalons que cet enquêté de 58 ans a avancé dans sa biographie linguistique qu'il pratiquait également l'arabe marocain dans son enfance car il avait passé également une bonne partie de sa vie dans la plaine.

Conclusion

Cette étude avait pour objet l'étude de l'identité linguistique dans un territoire montagnard (la vallée de Zat) et dans un territoire urbain (la ville d'Aït Ourir) au Haouz (Maroc). Notre objectif était de vérifier l'impact de la socialisation linguistique dans l'identification linguistique auprès d'informateurs pratiquant des langues différentes (amazighe, arabe marocain, arabe standard, français) dans les deux territoires.

Nos résultats indiquent que l'identité linguistique chez les informateurs est le produit de leur socialisation dans les deux territoires. En effet, l'identité plurilingue a plus de poids dans le territoire urbain et les langues nationales sont les premières aussi bien dans l'identité monolingue que dans l'identité plurilingue. Dans le territoire montagnard, l'identité monolingue attachée

uniquement à l'amazighe est prépondérante, alors que l'identité plurilingue y est faible. Les identités linguistiques des informateurs dans les deux territoires correspondent aux données de leurs biographies linguistiques, ce qui indique que l'identité linguistique des enquêtés est l'aboutissement de leur socialisation dans les deux territoires.

Références

- Azzi, Assaad Elia et Klein Olivier, *Psychologie sociale et relations intergroupes*, Paris, Dunod, 2013.
- Berger, Peter et Luckmann Thomas, *La construction sociale de la réalité*, trad. de l'anglais par Pierre Taminiaux, Paris, Armand Colin, 2014 [éd. Anglaise, 1966].
- Billig, Michael, *Social psychology and intergroup relations*, London, Academic Press, 1976.
- Burr, Vivien, *An introduction to social constructionism*, London, Routledge, 1995.
- Davies, Bronwyn et Rome Harre, « Positioning: The discursive production of selves », *Journal of the theory of social behavior*, 20, 1990, p.43-63.
- Fairclough, Norman, *Discourse and social change*, Cambridge, Polity Press, 1992.
- Mufwen, Salikoko, « Identité », dans Marie-Louise, Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Belgique, Mardaga, 1997, p. 160-165
- Poche, Bernard, « Principe de réalité, sociabilité et identités virtuelles », dans Hélène Greven-Borde et Jean Tournon (dir.), *Les identités en débat intégration ou multiculturalisme ?*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Tajfel, Henri et John C. Turner, « The social identity theory of intergroup behavior », in *Psychology of intergroup relations*, 2ème éd, W. Austin et S. Worchel éd., Chicago, Nelson Hall, 1986, p. 7-24.
- Versluys, Éline, *Langues et identités au Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 2010.